

Déclaration de Tanger

- Nous voilà tous réunis ce soir, à Tanger, porte de l'Europe, porte de l'Afrique, pour clore les travaux du Forum du sud pour une Méditerranée nouvelle, organisé par l'Institut Amadeus. C'est non sans émotion que nous pouvons affirmer que ce Forum a été l'émanation d'un processus : l'Union pour la Méditerranée qui, plus qu'un concept politique, investit aujourd'hui non seulement les états membres mais également l'être humain d'une responsabilité, d'une identité et d'une citoyenneté méditerranéenne à part entière.
- L'humain étant au centre de tout, nul ne peut faire abstraction de la commémoration du 60^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Cette déclaration se doit d'être la charpente d'un foyer méditerranéen que nous avons contribué aujourd'hui à bâtir grâce aux forces vives d'humains, animés par la même volonté d'un vivre ensemble qui puise son essence dans la connaissance et la reconnaissance de l'autre.
- Les actes de terrorisme qui ont touché la capitale de l'ouest de l'Inde, Bombay, ont suscité solidarité chez tous les intervenants et participants et pose plus que jamais la question de l'être humain, de sa sécurité et de la protection civile au centre des initiatives.
- Ce Forum du Sud organisé par le Sud et initié par l'Institut Amadeus a su s'approprier l'œuvre consacrée par le processus de Barcelone et des volontés soutenues à Paris et à Marseille en affirmant le rôle actif, dynamique et innovant d'une région trop souvent amenée à subir un assistanat dont elle veut aujourd'hui se défaire en contribuant pleinement à l'essor d'une union réelle et équilibrée.
- Aussi les relations de bon voisinage des pays du Maghreb ainsi que la paix du Moyen-Orient sont des conditions sine qua none à toute collaboration fructueuse et pérenne du Sud avec le Nord.
- Le lancement, en juillet 2008, de l'Union pour la Méditerranée a conforté la place centrale et stratégique de la Méditerranée. Le Sommet de Paris a ainsi permis à tous les pays engagés de réitérer leur soutien à l'édification d'un cadre partenarial nouveau, et poser les fondements d'une relation Nord-Sud rénovée. Il a également conféré au concept de solidarité régionale une portée plus ambitieuse à la hauteur des enjeux et défis auxquels la Méditerranée est confrontée.
- Le monde vit aujourd'hui une époque de grands bouleversements, caractérisée aussi bien par un paysage géopolitique fluctuant, une mondialisation accélérée en crise, un contexte environnemental préoccupant et des incompréhensions entre les cultures et les convictions. L'espace euro-méditerranéen est particulièrement sensible à ces phénomènes, eu égard aux déséquilibres et aux disparités exacerbées par des imbrications d'ordre économique, politique, sociale qui lient les deux rives de la Méditerranée.

- Les attentes, suscitées auprès des opinions publiques euro-méditerranéennes et l'engouement des acteurs économiques à l'égard des projets régionaux, incitent à ériger la gouvernance paritaire en tant que credo fondateur de l'Union pour la Méditerranée (UPM). Cette gouvernance paritaire doit adopter une démarche s'articulant autour de partenariats régionaux et sur des formules synergiques associant la société civile, les acteurs institutionnels, infra-étatiques, territoriaux et privés des deux rives.
- L'Institut Amadeus se félicite de prendre part et d'avoir contribué à la mise en place d'une plate forme d'échange et d'initiative qui se veut l'incarnation d'une solidarité de faits réaffirmant sa volonté d'activer le pan opérationnel émanant des pays du sud. Ainsi l'Institut s'engage à maintenir une dynamique constructive dont découleront des projets initiés par le Sud et répondant aux problématiques propres au Sud avec la collaboration des pays du nord.

Volet Politique et légal:

- La capacité des pays partenaires à agir collectivement sera déterminante dans la résolution des conflits qui frappent la région et qui perdurent dans l'ensemble de l'espace euro-méditerranéen.
- A cet égard, l'Union pour la Méditerranée est appelée à s'investir davantage dans le processus de paix au Proche Orient, en saisissant notamment l'opportunité qu'offre l'Initiative Arabe de paix et à encourager les protagonistes à prendre des décisions visionnaires pour parvenir à une paix juste, globale et durable dans la région.
- Elle devra également agir de manière proactive pour une relance effective et durable de l'Union du Maghreb Arabe qui demeure, près de vingt ans après sa constitution, dans un immobilisme en porte-à-faux avec les aspirations populaires, aux nombreuses opportunités économiques et aux effets multiplicateurs qu'enclencherait un Maghreb intégré économiquement.
- Outre ses coûts humains et économiques, le non-Maghreb se ressent également en matière sécuritaire, tant les risques et menaces se multiplient et les interactions avec des régions avoisinantes se font persistantes. Le terrorisme, la migration illégale, les trafics en tous genres ; drogues, contrefaçon et contrebande en tout genre, sont des défis transnationaux et requièrent des réponses solidaires et intégrées de la part de tous les pays de l'UMA.
- Comme démarche urgente, une action devrait être entreprise en vue de la réouverture des frontières terrestres entre l'Algérie et le Maroc. L'Institut Amadeus et tous les participants du Forum Medays 2008 appellent l'Algérie à un « retour à la raison » et à un esprit de responsabilité en normalisant enfin ses relations avec le Maroc frère.
- De même, l'Union pour la Méditerranée, de par ses ambitions de promouvoir diverses formes de coopération territoriale et décentralisée, devrait considérer l'initiative du Maroc de conférer à la région du Sahara un statut d'autonomie comme une forme de gouvernance territoriale moderne, capable de doter les entités locales de toutes les prérogatives de gouvernance et, ainsi, de développer des actions à l'échelle internationale.

- En l'occurrence, un soutien à la nouvelle dynamique que l'initiative a enclenchée encouragera les parties concernées à promouvoir une solution politique tenant compte des efforts et des évolutions réalisés depuis 2006.

Volet Économique

- L'ampleur de la crise financière et économique internationale rend nécessaire une coordination des politiques et une régulation à l'échelle régionale et internationale. L'Union pour la Méditerranée permettra ainsi de coupler et de fusionner des espaces économiques géographiquement proches mais aux atouts économiques et humains différenciés, afin qu'ils puissent s'ériger comme des éléments structurants d'un ensemble régional plus étendu.
- L'Union pour la Méditerranée devra viser la création, à terme, d'un pendant sud à l'Espace Economique Européen (EEE), dépassant la logique commerciale pour couvrir les aspects liés à l'économie de la connaissance, à l'éducation et au développement humain.
- Les nouveaux schémas de production et d'échanges induits par la mondialisation ainsi que le fort ancrage des économies méditerranéennes au Marché Intérieur de l'Union européenne font aujourd'hui de l'espace euro-méditerranéen une zone économique certes contrastée et inégalitaire mais confronté aux mêmes convulsions et soubresauts que ceux auxquels fait face l'économie mondiale.
- Une approche dynamique des avantages comparatifs doit favoriser une nouvelle division régionale du travail pour une meilleure valorisation du capital humain des pays du sud permettant ainsi l'accroissement des opportunités d'emplois qualifiés et l'amélioration des perspectives des jeunes diplômés.
- Une des principales attentes des pays du sud, lors de la signature des accords de libre-échange, fut l'accroissement des investissements étrangers. Aussi, une feuille de route visant la dynamisation des flux d'investissements et la promotion des complémentarités entre l'Union européenne et les économies méditerranéennes doit accompagner la mise en place de la zone de libre-échange Euro Méditerranéenne.
- La création d'une Banque Méditerranéenne de Développement et d'Investissement, qui favorisera les projets d'infrastructure et de développement durable, et qui constituera une source de capital-risque pour les PME innovantes et assurera une meilleure utilisation des fonds investis dans la région.
- Dans cet esprit, la création d'une Agence Euro Méditerranéenne d'Assurance et de Crédit à l'Export constituerait un atout considérable pour la promotion des exportations des pays du sud.
- L'objectif de créer, à moyen terme, un Espace Économique Euro Méditerranéen commun passe notamment par l'inclusion modulée des économies de la rive sud dans la Stratégie de Lisbonne, par la conception d'une variante méditerranéenne pour la PAC, ainsi que par l'extension aux pays méditerranéens de certaines politiques communes sectorielles mises en œuvre par l'UE en matière de recherche-développement, de l'économie et de la connaissance.

- Dans le domaine de la recherche, la mondialisation accélérée de la recherche et des technologies et l'émergence de nouvelles puissances scientifiques et technologiques, rendent nécessaire la mise en place d'un espace euro-méditerranéen de recherche en tant que pilier fondamental pour promouvoir l'économie de l'innovation en Méditerranée.
- En l'occurrence, l'Union pour la Méditerranée devra promouvoir la création de centres d'excellence virtuels et de plates-formes technologiques sous forme de partenariats impliquant les entreprises.

Volet environnement :

- La donne environnementale, en plus de ses aspects humanitaires, doit être appréhendée dans ses prolongements économiques et démographiques, voire sécuritaires. Car, les risques liés aux changements climatiques sont réels et leurs effets se font ressentir à plusieurs niveaux. A titre d'illustration, on estime que les migrants « environnementaux » pourraient atteindre, de par le monde, 50 millions en 2010 et avoisiner les 200 millions en 2050.
- Le Maroc prône un tourisme durable, en accord avec la protection de l'environnement.
- L'Union pour la Méditerranée est appelée à promouvoir, de manière solidaire et équitable, la sécurité alimentaire régionale. Une gouvernance rénovée de l'agriculture méditerranéenne couvrirait, en plus de la dimension commerciale, les aspects sociaux, territoriaux et environnementaux.
- De par sa nature stratégique, la gestion des ressources hydriques doit répondre à plusieurs objectifs : garantir l'accès à l'eau potable, viser l'équilibre entre l'offre et la demande et dépolluer les eaux usées pour protéger les milieux naturels. Dans ce sens, l'UPM devra viser la mise en place de plateformes pour la recherche et l'amélioration des capacités en matière météorologique, le recours au dessalement de l'eau de mer, le renforcement des moyens de prévention et de gestion des situations exceptionnelles (inondations, sécheresses...).
- La non compétitivité des énergies renouvelables, de l'éolien ou du solaire a été signifiée de même que la nécessité de développer des mécanismes de financements sous forme de fonds de garantie qui permettra le développement et l'émergence locale. L'échange des expériences et la coopération en vue de l'organisation de structures viables et des systèmes énergétiques renouvelables dans le temps ont été vivement souhaités par les participants.

Culturel et humain

- La mondialisation a comprimé l'espace et le temps à une échelle sans précédent. Les révolutions dans le domaine des télécommunications et des médias ont rendu les systèmes culturels nationaux de plus en plus perméables. En outre, le développement des transports, du tourisme, des communications virtuelles, a mis en contact direct un nombre jamais atteint de personnes, multipliant ainsi les possibilités de dialogue interculturel.
- Aussi, l'Union pour la Méditerranée devrait-elle investir de nouvelles vocations humaines et explorer des ambitions culturelles rénovées. Ceci passe par une action qui vise à promouvoir au sein de l'espace euro-méditerranéen une citoyenneté solidement enracinée dans son héritage culturel et ouverte aux valeurs d'ouverture, de connaissance et de reconnaissance de l'autre.
- A cet effet, la Fondation Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures a de nouveau reçu l'appui des intervenants. Ces derniers ont salué la nouvelle direction et sa capacité à promouvoir le dialogue interculturel, la diversité et la compréhension mutuelle ainsi que son rôle de passerelle entre les cultures, les religions et les croyances euro-méditerranéennes, en coopération avec l'Alliance des civilisations des Nations Unies.
- L'initiative du Maroc d'abriter, à Fès, une université euro-méditerranéenne célébrera les valeurs d'ouverture humaine de cette ville millénaire, rendra hommage à sa tradition universitaire ancestrale et confortera le monde académique et universitaire marocain dans sa quête vers l'ouverture, l'échange et l'interculturalité. Celle-ci pourrait le cas échéant développer une vocation académique, des filières et des cursus complémentaires avec l'université de Slovénie par un espace commun du savoir au SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ entre les deux universités. Par exemple, en sciences humaines pour l'une, et en économie régionale pour l'autre.
- De même, l'Union pour la Méditerranée devra appréhender la donne migratoire selon une nouvelle approche impliquant, sur un pied d'égalité, les pays d'origine, de transit et de destination et s'articulant sur la responsabilité partagée, la solidarité et le co-développement.
- L'objectif est de concevoir une politique migratoire qui saura soutenir la croissance économique et corriger les différentiels démographiques. Cette politique devra inclure le contrôle des frontières, l'identification des besoins réels en main d'œuvre, la mise en place de systèmes efficaces de recrutement et surtout l'implication des partenaires sociaux.
- S'agissant de la dimension culturelle, l'action de l'Union pour la Méditerranée devrait répondre à une exigence – privilégier l'éducation et l'émancipation de l'individu – et refléter un impératif – lutter contre l'intolérance et promouvoir le respect des croyances et convictions.
- Vu l'enchevêtrement humain croissant entre les deux rives de la Méditerranée, l'UPM devrait viser l'édification d'un espace euro-méditerranéen dynamique et ouvert, exempt de toute discrimination et qui privilégiera la mobilité et l'intégration de tous les individus dans le plein respect de leurs spécificités culturelles.

- L'enjeu est de savoir gérer la pluri-appartenance culturelle dans un environnement multiculturel, en aidant notamment les populations immigrées à trouver un équilibre identitaire, qui réponde aux nouvelles ouvertures ou expériences et ajoute à la propre identité du migrant de nouvelles dimensions, sans pour autant lui faire perdre ses propres racines ou le faire tergiverser sur ses repères originels.
- Dans le domaine de la recherche, la mondialisation accélérée de la recherche et des technologies et l'émergence de nouvelles puissances scientifiques et technologiques, rendent nécessaire la mise en place d'un espace euro-méditerranéen de recherche en tant que pilier fondamental pour promouvoir l'économie de l'innovation en Méditerranée.
- Enfin, l'Institut Amadeus tient à souligner avec force la nécessité d'inclure l'Afrique subsaharienne à ce nouveau cadre de coopération régionale. A ce titre le forum Medays 2009, sera inscrit sous le signe de l'Afrique.

Recommandations

I. Recommandations en ce qui concerne le dialogue de paix au Moyen-Orient :

- Relancer de façon active et urgente la diplomatie en faveur de la paix globale au Moyen-Orient, du fait que ce conflit de plus d'un demi-siècle est mûr dans les perspectives de règlement et que son prolongement génère de façon directe et indirecte des fanatismes et extrémismes, mettant en péril un réservoir ancestral de valeurs communes et partagées et de pluralisme.
- Définir les stratégies et contenus d'une diplomatie culturelle active en faveur de l'Union Méditerranée à travers les ambassades accréditées dans les pays méditerranéens.
- Multiplier les contacts avec la société civile.
- Faire intégrer l'Afrique dans le projet de l'UPM pour éviter un ralliement de cette dernière avec d'autres puissances montantes comme la Chine.

II. Recommandation en ce qui concerne l'économie :

Il faudrait créer au-delà d'une banque, une sorte de COFACE euro-méditerranéenne qui permettra aux PME de venir avec plus de sécurité et développer ainsi les échanges nord/sud et vice-versa.

L'Institut Amadeus s'engage à mettre en place un comité de pilotage formé, de responsables politiques, d'institutions financières, d'experts et économistes, pour mener à la création d'une Banque méditerranéenne de Développement et d'Investissement .

III. Recommandation en vue de l'harmonisation des législations:

« Attendu que le projet d'Union pour la Méditerranée vise à encourager et à développer des projets concrets d'investissement et de coopération économiques et culturels ;

Attendu qu'il est important pour les investisseurs que le contexte juridique dans lequel ils opèrent, favorise la sécurité des transactions et la simplicité des échanges et des investissements ;

L'Institut Amadeus souhaite devenir le moteur d'une initiative visant à favoriser l'harmonisation des législations dans le cadre de l'UPM dans les secteurs prioritaires d'investissements à travers :

- 1- L'organisation dans les prochains mois une journée juridique, réunissant juristes et investisseurs des pays de l'UPM qui se penchera sur cette problématique ;
- 2- La création d'un Observatoire de l'Harmonisation des législations qui servira de moteur de changement et d'interlocuteur privilégié entre les investisseurs et les gouvernements de l'UPM, en vue de la rationalisation et de l'harmonisation des législations nécessaires à une réelle coopération économique et culturelle ;»

IV. Recommandations en ce qui concerne les énergies renouvelables :

- L'obligation d'être visionnaire et de coopérer afin d'avancer ensemble vers un équilibre énergétique régional ;
- Le rapprochement de la source du consommateur et réduire le temps de transport ;
- Les pré-requis au plan : changement des mentalités et acquisitions des technologies pour réduire les coûts de revient énergétiques.
- Favoriser le solaire méditerranéen et demander à l'ensemble des pays de la méditerranée d'y adhérer et de mettre en place des moyens pour y arriver : 60 projets concrets présentés la semaine passée à Paris pour le plan au niveau méditerranéen ; Le plan solaire méditerranéen : transfert des énergies du sud vers le nord et technologique du nord vers le sud.
- La loi européenne sur les énergies renouvelables est très intéressante dans la mesure où il y a des tarifs garantis au nord. Il devrait être envisagé l'ouverture de ce marché aux pays du sud avec un tarif unique.
- La centrale nucléaire au Maroc ou en Algérie n'est peut être pas la solution viable à moyen terme ni à long terme.
- Il est très important de réduire les pertes et réaliser des économies d'énergies comme première sources.
- La nécessité d'avoir des politiques régionales et des actions locales.
- Le coût du Non Maghreb est énorme en termes énergétiques et des solutions doivent être trouvées afin d'aller dans ce sens.
- Objectif important de : 20 GW produits dans le sud de la Méditerranée d'ici 2020

Les problèmes de l'eau, de l'environnement et de l'énergie renouvelables sont interconnectés. Comme il n'y a pas de prise de conscience de la part des politiques pour la mise en place des financements nécessaires aux énergies renouvelables, il a été recommandé de préparer un audit énergétique pour économiser et d'identifier les inefficiences énergétiques.

V. Recommandation en vue de l'exploitation des sources d'eau douce sous-marines :

« Attendu que le projet d'Union pour la Méditerranée vise à encourager et à développer des projets concrets d'investissement et de coopération économique;

Attendu qu'une emphase particulière a été mise sur la gravité des insuffisances en eau potable et la nécessité de mobiliser les moyens pour y faire face ;

Attendu qu'une technologie d'exploitation des eaux douces sous-marines a fait ses preuves en Grèce à hauteur d'une production allant jusqu'à 1 million de m³ par jour d'eau potable, et cela depuis plus de 10 ans, et cela à des coûts très bas :

L'Institut Amadeus propose, dans le cadre des projets prioritaires qui seront retenus par l'UPM, que l'expérience grecque de Beterson Water soit développée dans les pays de l'UPM, en liaison avec les autorités locales et les sociétés de distribution de l'eau, et pour cela :

- 1- que les dépenses nécessaires aux études préalables soient prises en charge par l'UPM ;
- 2- que ce dernier participe à la mise en place des financements pour les investissements des projets qui seront retenus. »

VI. Recommandations en ce qui concerne la culture :

- Recenser et exploiter la pédagogie dans les cursus scolaires et universitaires ainsi qu'à travers les médias d'une production scientifique existante sur les échanges interculturels euro-méditerranéens au cours de l'histoire.
- Créer des réseaux de recherche-action inter universitaires entre les universités euro méditerranéennes.
- Créer une télévision maghrébine incluant les maghrébins de l'étranger

VII. Thématiques d'événements suggérés :

Il est recommandé que l'Institut Amadeus organise des conférences, débats, colloques, etc. et produise des documents au cours de l'année 2009 portant sur :

- Produire un manuel de vulgarisation dans un but pédagogique et culturel sur les 10 événements-clés de l'histoire euro-méditerranéenne racontée à nos petits-enfants.
- Définir les stratégies et les contenus d'une diplomatie culturelle active en faveur de « l'Union pour la Méditerranée », à travers les ambassades accréditées dans les différents pays avec des stratégies, des contenus et des exemples normatifs.
- Organiser un séminaire de recherche et d'actions « L'Union pour la Méditerranée : mémoire collective à construire et à partager, perspectives de recherche et d'action. »
- Organiser au cours de l'année 2009 une rencontre entre experts des différents conflits ouverts sur le pourtour de la Méditerranée (Balkans, Mer noire, Chypre, Moyen-Orient, etc.) sur les composantes et les modalités négociables respectives.